



---

Canadian Independent Music Association

# Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget de 2019

Par : Canadian Independent Music Association (CIMA)

Le 3 août 2018



---

Canadian Independent Music Association

## Liste de recommandations

La Canadian Independent Music Association (CIMA) recommande que le gouvernement fédéral :

**Recommandation 1** : Augmente le budget du **Fonds de la musique du Canada** jusqu'à **10 millions de dollars**, avec des hausses graduelles chaque année pendant cinq ans.

**Recommandation 2** : Établisse un **fonds d'exportation de la musique de 10 millions de dollars** pour les entreprises du secteur de la musique appartenant à des intérêts canadiens et leurs artistes.



---

Canadian Independent Music Association

## RÉSUMÉ

La Canadian Independent Music Association (CIMA) félicite le gouvernement pour les investissements qu'il a consentis dans l'industrie de la musique commerciale du Canada en appuyant des artistes de talent ainsi que les entreprises et les entrepreneurs canadiens qui travaillent fort pour les appuyer.

Pour que notre industrie soit concurrentielle à l'échelle nationale, nous avons besoin du talent de nos artistes de la chanson, de nos auteurs et de nos compositeurs; du soutien et des investissements d'entrepreneurs de classe mondiale, comme les dirigeants de maisons de disques, des gérants, des éditeurs, ainsi que des programmes tels que le Fonds de la musique du Canada.

Afin de survivre et de prospérer, les artistes canadiens doivent être présents sur des marchés du monde entier. Le Fonds de la musique du Canada (FMC) a été une source de soutien essentielle au fil des ans. Toutefois, puisqu'il en coûte de plus en plus cher pour se produire sur la scène internationale, l'industrie a besoin d'investissements supplémentaires. Ces investissements aident **l'industrie de la musique** commerciale, le secteur de l'économie culturelle qui est axé sur le marché et qui favorise la découverte, le perfectionnement et la promotion des artistes canadiens émergents.

Depuis qu'il est entré au pouvoir en 2015, le gouvernement a engagé des investissements importants dans la culture. Toutefois, les bénéficiaires de ces investissements ont surtout été de grandes institutions nationales, mais aucune d'elles ne vient en aide aux entreprises commerciales du secteur canadien de la musique.

Dans le dernier budget fédéral, le gouvernement a aussi pris des mesures pour appuyer le secteur audiovisuel – secteur touché par des changements semblables à ceux de la musique – en annonçant 172 millions de dollars sur cinq ans pour le Fonds des médias du Canada.

Par contre, le Fonds de la musique du Canada n'a reçu que de modestes augmentations au cours des deux dernières années et recevra 2,5 millions de dollars supplémentaires par année au cours des cinq prochaines années dans le cadre de la Stratégie d'exportation des produits créatifs du gouvernement. Cette stratégie comprend un investissement de 125 millions de dollars sur cinq ans pour aider toutes les industries de la création, y compris la musique, à soutenir la concurrence à l'échelle internationale. Bien qu'elle soit considérable et opportune, la part de cet investissement consacrée à l'industrie musicale est un maigre versement initial et un précurseur de ce que la CIMA espère être la création d'un fonds d'exportation de la musique à long terme plus solide et des investissements supplémentaires dans le programme de base de l'industrie, le Fonds de la musique du



---

Canadian Independent Music Association

Canada. Sans un marché intérieur vigoureux, le Canada ne pourra pas rayonner à l'étranger.

## **À propos de la CIMA**

La CIMA est une association sectorielle nationale sans but lucratif qui représente des entreprises de langue anglaise appartenant à des intérêts canadiens et contrôlées par des intérêts canadiens dans l'industrie intérieure de la musique commerciale. Les membres de la CIMA sont diversifiés et représentent de petites entreprises, notamment : des producteurs de disques, des maisons de disques, des studios d'enregistrement, des gérants, des agents, des concédants, des producteurs et des directeurs de vidéoclips, des propriétaires de contenu créatif, des artistes-entrepreneurs et d'autres professionnels de l'ensemble de l'industrie de l'enregistrement sonore.

Le mandat de la CIMA consiste à élaborer des services professionnels et défendre les politiques qui préconisent une industrie musicale indépendante plus viable et qui donnent plus de visibilité à la musique canadienne, au pays et à l'étranger.

La CIMA représente plus de 300 entreprises et professionnels canadiens et 6 200 artistes canadiens, notamment : A Tribe Called Red, Tanya Tagaq, Serena Ryder, The Trews, Terra Lightfoot, Tegan and Sara, Whitehorse, The Sheepdogs et METRIC.

La CIMA gère Music Export Canada, la marque internationale de son bureau d'exportation de la musique, qui organise jusqu'à 20 missions commerciales annuelles de la musique sur des marchés du monde entier, pour aider des entreprises à tisser des liens avec des acheteurs et des vendeurs internationaux, tout en offrant aux artistes émergents du Canada d'importantes occasions de se produire sur scène.

## **PRODUCTIVITÉ ET COMPÉTITIVITÉ INTERNATIONALES**

### **LA MUSIQUE INDÉPENDANTE CANADIENNE SUR LA SCÈNE MONDIALE**

L'industrie canadienne de la musique est la sixième plus importante au monde, ce qui en fait un puissant moteur de l'économie canadienne. Selon des études, « l'audiovisuel et les médias interactifs » [TRADUCTION] constituent 50 % de la croissance du PIB liée à la culture canadienne, l'augmentation la plus marquée (7,9 %) étant attribuée aux enregistrements sonores canadiens. L'industrie musicale a injecté environ 430 millions de dollars dans l'économie canadienne en 2015, soit une hausse de 8,3 % par rapport à 2014.

L'économie canadienne repose sur un secteur musical appartenant à des intérêts canadiens et contrôlé par des intérêts canadiens qui soit prospère afin de découvrir des artistes



---

Canadian Independent Music Association

locaux, d'assurer leur perfectionnement, de les appuyer et d'en faire la promotion sur les marchés commerciaux, au pays et à l'étranger.

La musique indépendante est particulièrement bien placée pour aider les artistes à établir leur carrière dans le secteur de la création et relater des histoires canadiennes originales. C'est dans ce secteur que les créateurs de musique ont le plus de chances de suivre des parcours audacieux et peu conventionnels quant à leurs décisions d'affaires et au style de musique qu'ils créent.

Un « produit » d'une entreprise de musique est un bien de propriété intellectuelle généralement incorporel. Par conséquent, le système bancaire traditionnel hésite à fournir des capitaux aux entreprises du secteur de la musique comme il le fait pour les autres industries. Le financement et l'accès à des capitaux sont les plus grands obstacles auxquels notre secteur musical indépendant est confronté. Grâce à des dépenses énormes dans le perfectionnement des artistes, l'enregistrement, les tournées, le marketing et la promotion, les entreprises canadiennes du secteur musical indépendant (c.-à-d. les maisons de disques) assument la majeure partie du risque à prendre pour promouvoir une musique canadienne nouvelle et innovante. Les avantages économiques, culturels et sociaux qui découlent de l'innovation musicale dans le secteur indépendant sont appréciables. Le financement durable devrait augmenter pour apporter du soutien aux créateurs de musique indépendants qui doivent prendre de tels risques dans l'économie canadienne.

En raison de l'augmentation des échanges de produits culturels sur les plateformes Internet, les transactions numériques devraient être intégrées dans le système de réglementation des médias du Canada. **Le gouvernement fédéral doit s'assurer qu'une part des revenus générés par les transactions en ligne des produits culturels est toujours destinée au développement continu et à la promotion des industries culturelles canadiennes.**

## **LE FONDS DE LA MUSIQUE DU CANADA**

Le soutien du gouvernement fédéral est une partie intégrante du succès de l'industrie de la musique canadienne au pays et à l'échelle internationale. Le secteur musical compte sur cet appui pour obtenir les capitaux bien nécessaires qui sont investis dans le perfectionnement professionnel et artistique des artistes émergents du Canada.

Le **Fonds de la musique du Canada** (FMC) aide les artistes et les entrepreneurs à réaliser des enregistrements sonores, des vidéoclips, des tournées et des spectacles, des initiatives de marketing et de promotion dans un marché de plus en plus numérique et mondial. Il permet également aux consommateurs canadiens d'avoir accès à des choix musicaux de grande qualité.



---

Canadian Independent Music Association

Après avoir reconnu qu'il devait agir, le gouvernement a annoncé la modernisation des principales mesures législatives pour le secteur, entrepris la modernisation du FMC et affecté 2,5 millions de dollars par année pendant cinq ans à ce Fonds. Cette modeste hausse représente une première étape bien appréciée.

Toutefois, pour que la modernisation du FMC soit véritablement efficace pour l'industrie, 7,5 millions de dollars de plus – pour porter l'investissement annuel supplémentaire total à 10 millions de dollars – sont nécessaires pour assurer la stabilité à long terme des entreprises du secteur de la musique et des artistes du Canada.

La nécessité de cet investissement supplémentaire est criante. Les entreprises de l'industrie musicale sont actuellement exploitées dans un marché imprévisible et en constante évolution pour les raisons suivantes :

- la **diminution importante** prévue au cours des cinq prochaines années du **financement prescrit des radiodiffuseurs privés** qui appuient plusieurs programmes de l'industrie de la musique commerciale;
- les **revenus** tirés des **ventes d'albums** physiques et numériques **sont en chute libre**;
- les **revenus provenant de la diffusion en continu** sont pratiquement inexistants pour la très grande majorité des artistes et des producteurs, tout spécialement ceux du secteur indépendant;
- les **investissements à risque élevé** nécessaires pour qu'un enregistrement sonore soit rentable sont à la **hausse** puisqu'il faut investir dans deux mondes (traditionnel et numérique);
- le **financement public** de la production et du marketing dans le secteur musical **stagne** depuis 10 ans;
- les dernières **décisions du CRTC** sur le renouvellement de licence des stations de télévision ont **privé l'industrie de la musique de millions de dollars de soutien annuel**;
- les modifications de la **Loi sur le droit d'auteur** ont privé l'industrie de dizaines de millions de dollars;
- des **intervenants importants** (services de musique en ligne et fournisseurs de services Internet) **n'apportent pas leur soutien à l'industrie de la musique**.

Ces défis nuisent non seulement à la compétitivité des entreprises du secteur musical canadien, mais encore ils mettent en péril leur capacité d'offrir au public canadien l'accès durable à du contenu national professionnel diversifié et de qualité.

Par conséquent, pour assurer la modernisation réussie et intégrale du FMC, il faut y injecter de nouveaux investissements. À bien des égards, les programmes du FMC ont besoin d'une



---

## Canadian Independent Music Association

« mise au point », soit des changements et des améliorations pour garantir qu'il continue d'appuyer les fonctions de base de l'industrie musicale canadienne à l'avenir. Les programmes actuels du FMC sont sursollicités et sous-financés. La modernisation du FMC devrait élargir les critères d'admissibilité aux programmes; ainsi, plus d'organisations pourront demander de l'aide financière. À moins que les ressources financières globales disponibles pour le Fonds n'augmentent, cette situation se traduira inévitablement par une réduction du financement par entreprise bénéficiaire du FMC. Nous précisons que cette modernisation doit être réalisée parallèlement avec des **hausse annuelles considérables du FMC**. Une augmentation du financement du FMC d'au plus **10 millions de dollars par année, accompagnée d'ajustements prévisibles et graduels au cours des cinq prochaines années**, permettra à notre industrie de continuer d'offrir un rendement de l'investissement dynamique et élevé pour l'économie canadienne, tout en aidant à absorber les coûts réels et les pressions inflationnistes auxquels l'industrie musicale canadienne est soumise.

Les entreprises musicales indépendantes ont réussi à générer plus de 300 millions de dollars du PID annuel pour l'économie canadienne et une part démesurément importante des revenus fiscaux, malgré leur petite taille. Pour chaque dollar d'aide du gouvernement, elles retournent 1,42 \$ en cotisations d'impôt fédérales et provinciales.

Une stratégie qui permettrait de financer l'augmentation du FMC consiste à affecter les revenus provenant des ventes aux enchères du spectre à l'industrie musicale. La prochaine vente aux enchères aura lieu en mars 2019. Ce spectre est utilisé pour diffuser du contenu culturel. Par conséquent, il est tout à fait logique qu'une part raisonnable des revenus des ventes aux enchères soit réinvestie dans l'industrie musicale. Cette solution aidera le gouvernement à affecter 10 millions de dollars de plus par année aux entreprises musicales canadiennes par l'entremise du Fonds de la musique du Canada.

### **LE FONDS D'EXPORTATION DE LA MUSIQUE**

Les stratégies d'exportation de la musique aident les artistes à tous les stades de leur carrière. La CIMA obtient du soutien grâce à la Stratégie d'exportation des produits créatifs du gouvernement fédéral, qui comprend le programme de financement Exportation créative Canada de 7 millions de dollars, destiné à toutes les industries de la création, dont une partie financera des projets musicaux. Cette nouvelle aide est un investissement fort apprécié, mais elle doit être conçue comme un paiement initial puisque l'engagement international nécessite un soutien véritablement plus robuste. Nous incitons le gouvernement à s'investir pleinement dans un programme de financement spécial à long terme pour aider les entreprises musicales et leurs artistes à toutes les étapes de leur perfectionnement professionnel.



---

Canadian Independent Music Association

En moyenne, le coût des investissements dans l'exportation de la musique fait **doubler** les activités au pays et peut coûter **21 fois plus** cher pour les artistes déjà établis (par artiste) que pour les artistes émergents. Ces coûts sont très accablants, tout spécialement parce que 50 % de l'industrie musicale anglaise au Canada est composée d'entreprises à propriétaire unique.

Les entreprises musicales canadiennes, les artistes et les associations de l'industrie comme la nôtre participent tous activement aux exportations mondiales. Selon le rapport *Music in Motion* de 2016 de la CIMA, près de 90 % des personnes sondées ont mentionné que les exportations étaient extrêmement importantes pour leur entreprise et près de 60 % ont souligné qu'elles étaient nécessaires à leur survie. Une augmentation immédiate du **FMC** d'au plus 10 millions de dollars permettrait de réagir à certaines de ces contraintes de financement. Toutefois, il faut de toute urgence créer un **fonds d'exportation de la musique** spécial – qui soit particulièrement conçu pour verser aux entreprises musicales les capitaux dont elles ont besoin pour investir dans des artistes émergents et dans ceux qui sont sur le point d'exploiter pleinement les marchés internationaux. Par conséquent, **la CIMA recommande la création d'un fonds annuel spécial d'exportation de la musique de 10 millions de dollars pour financer des initiatives d'exportation du secteur musical appartenant à des intérêts canadiens**. Un tel programme de financement diversifié tirerait parti de l'élan mondial de l'industrie et créerait un environnement commercial plus solide où tous les professionnels de la musique (y compris les nouveaux artistes) peuvent faire avancer leur carrière au pays et à l'étranger. Puisque les activités d'exportation nécessitent de la planification à long terme et que les coûts sont beaucoup plus élevés que des activités comparables au pays, un fonds d'exportation de la musique devrait affecter du financement pluriannuel et comporter des règles souples sur les dépenses et les demandes.

De nouveaux investissements dans les exportations consacrés tout spécialement à la musique aideront les entreprises musicales canadiennes à mieux **comprendre les marchés, investir dans la formation, le perfectionnement et le marketing des artistes, s'engager pleinement** sur le **marché mondial** et **accroître leur part du marché international**.





---

Canadian Independent Music Association

Merci de votre temps et de l'attention que vous porterez au mémoire prébudgétaire de la CIMA. Comme nous n'avons jamais comparu devant le Comité permanent des finances, nous souhaiterions avoir l'occasion de le présenter, à Toronto ou à Ottawa, lorsque le Comité commencera à entendre des témoins. Nous nous réjouissons à l'idée de créer ensemble un secteur musical canadien dynamique et solide.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Stuart Johnston  
Président

c.c. Le très honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada  
L'honorable William Morneau, ministre des Finances  
L'honorable Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine canadien et du  
Multiculturalisme